

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

## Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 27 février 2024,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et  
institutionnelles  
Site Descartes  
Mail : [ca-secretariat@ens-lyon.fr](mailto:ca-secretariat@ens-lyon.fr)

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

**Jeudi 14 mars 2024 de 9h30 à 13h00**  
**En présentiel : Salle des conseils - Site Descartes**

L'ordre du jour rectificatif est arrêté comme suit :

0. Point d'actualité

**I. PARTIE A (sujets d'orientation générale qui font l'objet d'une présentation orale et d'un échange)**

- I.1. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2024 (vote)
- I.2. a) Contrat pluriannuel de la communauté d'universités et d'établissements Université de Lyon 2022-2026 - volet commun du contrat  
b) Contrat pluriannuel de site de l'Université de Lyon 2022-2026 - volet spécifique de l'établissement ENS de Lyon (pour information)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

- I.3. Compte financier 2023 et affectation du résultat (+ rapport de gestion 2023 pour information)
- I.4. Déplacements professionnels/Réhaussement des seuils de remboursement pour les hébergements pendant la période des JO2024
- I.5. Avenant n°2 à la convention de partenariat pour la restauration (modification de la grille tarifaire)

Décisions réglementaires (vote) :

- I.6. Contingent C3 RIPEC campagne 2024
- I.7. Nouvelle bonification indiciaire (NBI) : mise à jour des fonctions
- I.8. Refonte de la politique de rémunération et de recrutements des contractuels BIATSS
- I.9. Calendrier de formation 2024-2025
- I.10. Modification du support financier en doctorat

**II. PARTIE B** (sujets techniques qui peuvent sur demande faire l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

- II.1. Bilan et action CVEC 2023
- II.2. Tarifs spécifiques pour l'année universitaire 2024-2025
- II.3. Tarification applicable aux reprises d'études et aux actions de la formation continue

Décisions réglementaires (vote) :

- II.4. Charte de déontologie de matière d'emprunts, de citation et d'exploitation des sources d'informations
- II.5. Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique 2023-2025
- II.6. Point sur les conventions

**III. POINTS D'INFORMATION**

- III.1. Elections des représentants des personnels aux sein des conseils centraux
- III.2. Dossier d'expertise : construction de logements étudiants et d'un gymnase et d'un centre de santé et de soin sur le site de la résidence Debourg Lyon 7ème
- III.3. Liste des doctorants bénéficiaires de dérogation pour l'inscription en doctorat
- III.4. Démissions d'élèves

**IV. QUESTIONS DIVERSES**

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://ged.ens-lyon.fr/>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC  
Président  
Ecole Normale Supérieure de Lyon